



Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil, ville-centre de l'agglomération, se distingue par la qualité de ses services essentiels, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. En date du 1er janvier 2026*, la population de Longueuil compte 268 546 personnes et celle de l'agglomération 459 212 personnes. Forte de ses 369 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentiels. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

Titre de l'emploi :

Ingénieur - Gestion des actifs d'aqueduc et d'égouts

Direction :

Infrastructures urbaines et mobilité durable

Service :

Infrastructures urbaines - Gestion des actifs

Catégorie :

Col blanc

Domaine d'emploi :

Professionnel

Salaire :

47,02\$ - 64,05\$

Type d'engagement :

Régulier Temps plein

Horaire :

35 heures (4,5 jours/semaine)

Lieu de travail :

Tour Beneva - 1225, rue St-Charles Ouest - Télétravail possible selon la politique interne

Concours numéro :

Durée de l'affichage :

Du 2026-08-21 08:00 au 2026-09-03 23:59

Mandat :

L'ingénieur ou l'ingénieure – gestion des actifs est responsable de toutes les activités relatives à la gestion des actifs municipaux. À cet effet, la personne doit mettre à jour l'inventaire, l'état, etc. à travers plusieurs activités notamment les auscultations et les inspections des actifs. Elle veille à l'acquisition, la validation et l'intégration des données techniques provenant de ces activités. Elle doit s'assurer d'évaluer et gérer les risques inhérents à l'état des actifs.

La personne encadre les exigences techniques relatives aux infrastructures, notamment d'aqueduc et d'égout, dans le cadre des projets d'infrastructures urbaines et contribue à l'élaboration des projets à différentes phases (faisabilité, avant-projet, plans et devis). Elle a également à fournir, le cas échéant, les données d'état, les analyses techniques et les recommandations permettant d'appuyer la conception préliminaire et d'orienter les décisions de planification.

L'ingénieur ou l'ingénieure participe activement à l'élaboration des stratégies d'entretien, de renouvellement et de planification à long terme des actifs municipaux, et assure la coordination nécessaire avec les équipes internes et les firmes externes.

Exigences :

- Baccalauréat en génie civil et membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec;
- Cinq (5) années et plus d'expérience en conception d'aqueduc et d'égout;
- Aptitude pour le travail d'équipe et la collaboration avec des intervenants multidisciplinaires;
- Rigueur, sens de l'organisation et capacité à gérer simultanément plusieurs projets ou mandats;
- Posséder un esprit d'analyse développé et capacité à interpréter des données techniques pour formuler des recommandations;
- Posséder une bonne connaissance des lois, des normes et des règlements applicables à son secteur d'activités;
- Connaissance de Word, Excel, Powerpoint, Access, AutoCAD, ArcGIS, logiciel de modélisation hydraulique (PCSWMM) et les logiciels couramment utilisés dans le domaine du génie municipal.

Exigence supplémentaire :

- Réussite du test de connaissances (article 9.04 a).



minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Certaines mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Si applicable, veuillez préciser vos besoins particuliers reliés à votre handicap en ajoutant un document dans la section informations professionnelles. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

Processus de sélection :

Afin de s'arrimer aux nouvelles réalités du télétravail et de l'organisation flexible du travail, prendre note que la Ville de Longueuil privilégie des processus de sélection en vidéoconférence, et ce, tant pour les employés internes que pour les candidats externes.

Lors du dépôt de votre candidature, nous vous saurions gré de bien vouloir joindre à votre profil Manitou tous les documents pertinents à l'analyse de votre candidature, et ce, avant la fin de la période d'affichage.

Également, prendre note que le processus de sélection débute uniquement une fois que l'affichage est terminé. Pour les candidats retenus, les premières correspondances se feront par courriel. Merci de rester à l'affût de ces derniers et de consulter régulièrement vos courriels indésirables.

longueuil.quebec/emplois

longueuil
